

Construire l'alliance économique pour la transition vers une économie de la durabilité

Document rédigé par Christophe Dunand et René Longet, membres du Comité de la Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE.

Partenaire d'Alternatiba, APRÈS-GE soumet à large discussion le présent document approuvé par son Comité.

Orientations prises au cours du printemps 2015 par les organes décisionnaires d'APRÈS-GE

- Une volonté de participation active, informée et créative au débat sur les cadrages écologiques et sociaux à introduire dans les législations locales, nationales et internationales.
- La production et la diffusion de propositions innovantes sur l'emploi, la promotion économique, la politique d'achats, etc.
- La création de plateformes de contact avec des entreprises et groupements d'entreprises susceptibles d'entrer en dialogue sur la transition, avec pour seul critère une recherche sincèrement partagée d'avancer de manière réaliste vers une économie durable, sociale et solidaire et la participation à de telles rencontres et plateformes.
- Le positionnement clair d'APRÈS-GE autour de l'identité Développement durable = Économie sociale et solidaire : « L'ESS met la durabilité au cœur de l'économie (locale). L'ESS est la voie vers la transition pour une société de la durabilité ».

Plus fondamentalement, il s'agit de construire l' « alliance économique de Genève et la région, pour la transition vers une économie de la durabilité » et de définir une feuille de route opérationnelle pour organiser l'atteinte de ces buts et pour trouver les ressources nécessaires à cette nouvelle ambition.

Genève, septembre 2015



Une version en pdf est disponible sur : www.apres-ge.ch

Introduction

De la banque à l'assurance, de la mobilité au logement, de l'agriculture à l'éducation, les alternatives pionnières pour une économie de la durabilité se développent sur le terrain. Nombre d'entre elles se revendiquent de l'économie sociale et solidaire (ESS) ou du développement durable (DD), voire des deux. En réalité, tels que définis par les textes fondateurs, ce sont les deux faces d'une même médaille.

Après avoir situé l'émergence des réflexions et des pratiques dans l'ESS et le DD, nous tentons de montrer que ces expériences s'inscrivent dans la transition vers une autre économie. Au-delà des spécificités, des approches et du niveau d'engagement, parfois encore limité, c'est par la coopération entre tous les acteurs désireux de se mettre en mouvement, d'apprendre ensemble et de se renforcer mutuellement, qu'on pourra atteindre la masse critique capable d'impulser la transition nécessaire vers l'économie de la durabilité.

Nous appelons à construire l' «alliance économique de la région genevoise pour la transition vers une économie de la durabilité », à définir une feuille de route pour organiser l'atteinte de ces buts et trouver les ressources nécessaires à cette nouvelle ambition.

Développement durable : cadrer la mondialisation

Les exigences pour un développement durable émanent en premier lieu des organisations onusiennes et visent à fixer un cadre écologique et social à la mondialisation. Il s'agit d'un «*développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs*», selon la définition adoptée en 1987 par la Commission des Nations Unies pour l'environnement et le développement.

La notion exprime une dimension universelle et une approche holistique, inclusive et multifactorielle. Elle se nourrit des recherches scientifiques sur les enjeux écologiques et sociaux globaux, dans une perspective Nord-Sud. Les principes en sont normatifs. Ils ont pour but de réorienter les économies et les sociétés de manière à assurer la viabilité de notre planète pour les générations futures ; il s'agit aussi de maximiser l'impact sociétal et de vérifier que l'activité économique reste dans le périmètre du bien public, de l'équité, du respect des humains et des équilibres de la biosphère.

La vision est «top down» et compte pour sa mise en œuvre sur les citoyens et les institutions privées et publiques - gouvernements, petites et grandes entreprises, ONG. Validé lors de la Conférence de Rio de 1992, l'Agenda 21 vise directement une dizaine de groupes spécifiques¹. Ainsi, il fait appel à la participation des femmes, aux enfants et aux jeunes, mais aussi à la reconnaissance et au renforcement de l'implication des populations autochtones, des ONG, des collectivités locales, des travailleurs et de leurs syndicats, du commerce, de l'industrie, de la communauté scientifique et technique ou encore des agriculteurs.

À l'heure qu'il est, l'impact du DD est amoindri par des intérêts politiques et économiques à court terme, et par des lobbies qui refusent de changer de paradigme et de s'inscrire dans le bien commun, tant que le statu quo leur est favorable. En Suisse, on l'observe très clairement avec les débats sur l'économie verte (avec le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative des Verts) et sur la transition énergétique (avec la Stratégie 2050 du Conseil fédéral), deux objets se trouvant devant le parlement fédéral et faisant l'objet de fortes résistances.

Divers acteurs politiques ou économiques continuent de s'opposer aux principes du DD et nient, ou en minimisent les défis (par exemple en relativisant la responsabilité humaine dans les changements climatiques). Les principes du DD sont exigeants et obligent à repenser notre mode de produire et de consommer ainsi que cela a été clairement souligné au niveau des engagements internationaux. Or, face à cela, certaines actions restent soit trop limitées ou partielles, notamment en raison du temps important nécessaire pour convaincre, soit se limitent au marketing (on parlera alors de «greenwashing»).

Dans sa définition, le DD aborde clairement la dimension sociale, tant sous l'angle géographique (relations Nord-Sud) que sous l'angle des inégalités² en faisant sien le Pacte des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels³. Également dans son périmètre : l'accès des pays les moins avancés

¹ <http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21/action0.htm> (chapitres 24 à 32).

² Voir <http://www.are.admin.ch/dokumentation/publikationen/00014/00562/index.html?lang=fr>

³ *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, New York, 16 décembre 1966, treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsq_no=IV-3&chapter=4&lang=fr, il est entré en vigueur le 3 janvier 1977

(PMA) aux marchés du Nord et le respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ou encore la promotion de la santé (Charte d'Ottawa).

Le DD implique nécessairement une réflexion sur la hiérarchie des besoins et l'utilité sociale. Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), «l'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources».⁴

Pour atteindre ces objectifs, toutes les initiatives telles que les énergies renouvelables, la réparabilité, la culture bio, le commerce équitable, l'économie circulaire, l'économie collaborative - pour autant qu'elles soient solidaire, ce qui est loin d'être assuré d'office -, l'économie de la fonctionnalité, l'habitat coopératif, ou encore la relocalisation solidaire, doivent croître fortement. Ainsi seulement pourront décroître l'usage d'énergies fossiles et fissiles, la spéculation foncière, les monopoles sur les semences ou la perte des sols, entre autres exemples.

ESS : une exigence de dignité humaine

L'ESS est née au 19^e siècle des conditions de travail inacceptables de la révolution industrielle, bien avant que les enjeux écologiques s'additionnent aux enjeux sociaux. Le projet initial était de développer des entreprises qui soient la propriété de travailleurs associés dans leur gouvernance (modèle des coopératives de production puis de distribution). Les richesses produites sont alors soit partagées entre les copropriétaires, soit injectées dans le développement des activités, ou encore investies dans des projets utiles à la collectivité.

La volonté était aussi de permettre l'accès des travailleurs à des biens et services de première nécessité au travers de coopératives de consommation, des mutuelles de santé, de services financiers et des premières assurances. À l'époque, ceux-ci faisaient défaut ou étaient hors de prix du fait d'intermédiaires usuriers.

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, l'ESS s'est largement développée en Europe. La Suisse n'a pas fait exception : les coopératives agricoles, de santé, d'assurance, de distribution, de logement, entre autres, se comptaient par milliers. Mais divers facteurs ont contribué à son déclin durant les Trente Glorieuses, notamment l'avènement des assurances sociales, puis commerciales, qui ont repris progressivement certaines des prestations inventées et développées par les coopératives à l'intention de leurs membres.

Celles-ci ont aussi été progressivement bousculées par la concurrence. La confiance aveugle en la croissance des biens comme solution aux inégalités a fait le reste, faisant passer pour obsolète ce qui préfigurait en fait l'avenir. En conséquence, de nombreuses coopératives se sont muées en sociétés à but lucratif, notamment dans les domaines de l'assurance et de la santé, ou se comportant comme telles. Le sentiment dominait que le modèle coopératif était d'un autre âge et qu'il fallait en abandonner les références. Une vision erronée, mais qui reste, aujourd'hui, encore bien ancrée dans l'imaginaire collectif.

Les années quatre-vingt ont insufflé une nouvelle dynamique, avec l'émergence de nouveaux besoins sociaux tant au Nord qu'au Sud, notamment avec une forte recrudescence du chômage et de l'exclusion dans les pays industrialisés, les besoins en garde d'enfants et de personnes âgées ainsi que la reconnaissance des frontières écologiques de la planète. Des organisations et entreprises de l'ESS ont vu le jour en grand nombre, guidées par des valeurs sociales, solidaires et écologiques, redonnant aux idées pionnières l'attention qu'elles méritaient.

Par nature, le développement de l'ESS est donc «bottom up». Historiquement, l'ESS a d'abord cherché à modifier les pratiques de production, puis a innové avec de nouveaux services aux travailleurs et consommateurs. Depuis les années soixante-dix, des organisations soutenant des causes sociales et écologiques, souvent associatives et avec une orientation moins économique, ont vu le jour. Plus récemment, des sociétés anonymes à but lucratif limité, ainsi que de nouvelles coopératives, ont relancé des initiatives dans différents secteurs. À Genève, on peut citer Les jardins de Cocagne, la Banque Alternative ou les coopératives d'habitation regroupées autour de la Codha.

Aucune initiative internationale n'existe encore qui consignerait une normativité venue «d'en haut» pour l'ESS. Les Rencontres du Mont-Blanc, sommet international des dirigeants de l'ESS, et les rencontres du RIPESS (Réseau International de Promotion de l'ESS), Emes (Emergence of Social Enterprises), sont

⁴ Programme des Nations Unies pour l'Environnement, *Vers une économie verte*, Synthèse à l'intention des décideurs, Nairobi 2011, p. 9

quelques exemples d'engagement dans des activités de lobbying, d'information et de recherche autour de l'ESS.

Quand l'ESS parvient à s'inscrire dans les législations - ce qui n'est pas encore le cas en Suisse -, c'est en tant que modèle spécifique, un peu à l'image du commerce équitable ou du label bio, ou alors comme «économie palliative», de « réparation », comme l'illustrent notamment les entreprises actives dans l'insertion.

L'enjeu : DD et ESS comme le standard de demain

L'ESS, telle qu'elle est définie en Suisse, non seulement respecte les principes du développement durable, mais les concrétise à travers ses axes centraux, comme la lucrativité limitée, la participation des travailleurs, l'intérêt collectif des biens et services produits ou la propriété collective soit partagée du capital. Sur ce plan, l'ESS est plus précise et donne plus d'ampleur aux exigences du DD. Maximiser l'impact sociétal, vérifier que le rendement économique reste dans le périmètre du bien public et de l'équité, assurer le respect des humains, ne consommer que des ressources naturelles renouvelables et respecter les équilibres de la Biosphère doit devenir le standard de demain. Cependant cette convergence reste insuffisamment comprise et documentée⁵.

L'ESS regroupe ainsi par nature un ensemble d'acteurs pionniers de la transition vers une économie de la durabilité et peut revendiquer ce rôle de dynamique sociale : pratiquement tout ce que l'ESS réalise est ipso facto un exemple de durabilité et mérite d'être présenté comme tel. Montrer qu'il est possible de produire de manière sociale, solidaire et écologique des biens et services utiles doit contribuer à motiver les jeunes et les moins jeunes. Cela doit encourager à cultiver l'optimisme nécessaire à s'engager pour la transition.

L'ESS prouve qu'il est possible de produire autrement, dans des entreprises où il fait bon travailler, avec des écarts salariaux limités, une organisation du travail plus favorable aux travailleurs, entre autres. Sa contribution est aussi de montrer qu'il y a déjà dans la région, comme partout ailleurs, de multiples initiatives sociales et solidaires, et de nombreuses personnes engagées pour faire changer le monde⁶.

Les critères de l'ESS, issus de la charte des valeurs rédigée par des organisations membres d'APRÈS-GE, en cours d'adoption ailleurs en Suisse, nous permettent d'identifier des initiatives avec lesquelles une alliance fait sens. Ils permettent aussi de différencier les initiatives solidaires d'initiatives superficielles ou insuffisamment crédibles. Ainsi, l'économie du partage, l'économie coopérative, comme l'économie collaborative par exemple, regroupent autant des organisations proches de l'ESS que d'autres qui en sont très éloignées. Exemples : Mobility, coopérative ayant un engagement écologique et social respecte visiblement les valeurs de l'ESS. Uber, système de taxi par Internet, est motivé par l'appât du gain d'abord et relève d'un discours équivoque sur la collaboration⁷.

Muni de ce viatique, l'ESS ambitionne donc d'être une des voix et une des voies de l'indispensable transition. Une des premières exigences est de proposer une économie (et donc une société) qui respecte les frontières écologiques majeures de notre planète Terre et garantit la cohésion sociale. Les scientifiques définissent neuf frontières écologiques principales⁸ dont les changements climatiques, la perte de biodiversité, l'acidification des océans, les pollutions chimiques ou la dégradation des terres agricoles. Les trois premières frontières sont déjà gravement transgressées.

La complexité du fonctionnement de notre biosphère est telle qu'il est difficile de définir précisément les points de rupture et leur calendrier. Ce qui est désormais certain, c'est que plus la transition vers la durabilité tardera, plus les coûts humains, sociaux et économiques seront importants, tout comme les risques d'accroissement des inégalités et de conflits. Dès lors que l'on assume, même modestement, une certaine

⁵ Voir par exemple : Akhabbar A., Swaton S., 2011, Social Economy and the Economics of sustainable development : complex relationships, major stakes, CES, CNRS, communication pour les XXXIe journées de l'association d'Economie Sociale, Paris, 8-9 septembre, 24p., Stokking D., Houssière A., Maurice-Demerieux N., 2012, ESS, RSE, Entreprise sociale et développement durable, Pour la Solidarité, Working paper, 19p. . United Nation Inter Agency Task Force on Social and Solidarity Economy, 2014, Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development, 27p.

⁶ Voir notamment l'étude statistique récente d'APRÈS-GE, disponible sur : <http://public.apres-ge.ch/node/54576>

⁷ L'économie « peer ton peer », telle que décrite par M. Bauwens dans son livre : Sauver le monde, vers une économie post capitaliste avec le peer to peer, s'inscrit par contre dans un système de valeurs proches de l'ESS

⁸ La Revue Durable, 2009, *Dessiner la carte des frontières planétaires de l'humanité*, p 18-12

responsabilité face aux générations futures, la transition écologique n'est pas qu'une option. Elle est urgente, mais ne saurait se décréter.

Le retour à un état d'équilibre écologique est un enjeu non négociable, mais les spécificités de la durabilité, au plan écologique et social, seront variables d'un endroit à l'autre. À l'évidence⁹, les sociétés caractérisées par les empreintes écologiques les plus élevées sont concernées en tout premier par la nécessité de la transition vers la durabilité. La Suisse se situe ici au premier rang¹⁰. Il n'y a actuellement aucune autorité mondiale capable d'imposer aux sociétés de quelconques changements des modes de production et de consommation pour plus de durabilité. C'est un combat. Au sein de ce combat s'en profile un autre: celui de bien articuler les dimensions sociales et écologiques.

De manière très concrète, mais schématique, la perspective est de remplacer au plus vite les formes de production et de consommation non durables, dans l'ensemble du monde, par des formes respectant les frontières écologiques et garantissant une cohésion sociale optimale pour chaque société. La difficulté est triple : concrétiser ces nouveaux modèles économiques ; contrer les lobbies installés dans des rentes de situation et des profits conséquents; dessiner précisément les étapes économiques, juridiques, politiques, culturelles, psychologiques et sociales de la transition. À chacune de ces étapes, l'ESS a un rôle important à jouer.

Continuer à innover et changer d'échelle

Production agricole, habitat, finance et mobilité durables sont quelques-uns des domaines dans lesquels l'ESS est pionnière. Ces réalisations ne doivent pas rester confinées à un petit cercle volontariste de «happy few» et ainsi se laisser déposséder de leur dynamique intrinsèque, mais devenir autant de champs d'expérimentation et de démonstration d'une généralisation possible¹¹. «Small is beautiful» peut aussi être un piège. Les acteurs de l'ESS veulent être des leviers du changement social ; ils en ont la légitimité car ils ont en démontré au fil des décennies la faisabilité et la viabilité. Dans tous les domaines économiques, ils ont innové en prouvant qu'il est possible de produire des biens et des services à la fois utiles et avec des méthodes de production plus favorables aux travailleurs et à l'environnement. Chaque initiative pertinente trace la voie vers un autre modèle d'économie et de société et constitue autant de laboratoires d'un futur désirable (E. Morin)¹².

Dès lors, en fonction même de ses réussites et de ses expériences, l'ESS doit changer d'échelle afin que son ambition réformatrice influence vraiment le modèle dominant. Si elle parvient, en passant avec ambition du micro au macro, à devenir le standard de demain, si elle réussit à faire évoluer les politiques publiques en ouvrant le champ des possibles, alors elle peut devenir un acteur majeur de la transition¹³.

Comment changer d'échelle pour la transition ?

Mais comment une économie change-t-elle ? Surtout dans un système démocratique qui a intériorisé le modèle de la société de consommation inégalitaire et une vision de l'être humain où le bonheur est trop souvent réduit à sa capacité d'accumulation matérielle. La question commence à être abordée¹⁴.

Nous ne cherchons pas à idéaliser l'être humain. L'histoire, même récente, a prouvé qu'il était capable du meilleur et du pire. L'idéologie qui sous-tend l'économie actuelle considère que la poursuite des intérêts individuels produit forcément et automatiquement le bonheur collectif (c'est le concept dit de la main invisible). Comme l'a dénoncé S. Latouche cette idéologie a profondément colonisé nos esprits¹⁵. Ceci au point que nous la considérons comme une évidence, alors qu'elle est à la base des principales dérives du monde actuel, et pire, du refus des régulations nécessaires.

⁹ « Étant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les États ont des responsabilités communes mais différenciées », Principe 7 de Rio, <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

¹⁰ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/03/01.html>

¹¹ Voir par exemple: Le Labo de l'Économie Sociale et Solidaire, 2012, Proposition pour changer d'échelle, 35p. Disponible en pdf sous : <http://www.lelabo-ess.org/?Propositions-pour-changer-d>, Lewis M., Conaty P. 2015, Impératif Transition, construire une économie solidaire, Ecosociété, Montréal, 416p., Manier B., 2012, Un million de révolutions tranquilles, comment les citoyens changent le monde, LLL, Paris, 325p.

¹² E. Morin, *La voie, pour l'avenir de l'humanité*, 2011, Paris, Fayard

¹³ En 2004 le slogan des premières rencontres de l'ESS à Genève était déjà : « une autre économie est possible ».

¹⁴ Par exemple : Frémaux P., Kalinowski W., Lalucq A. 2014, *Transition écologique, mode d'emploi*, Alternatives Économiques, Les Petits Matin, 259p.

¹⁵ Latouche S., 2003, *Décoloniser l'imaginaire : La Pensée créative contre l'économie de l'absurde*, Parangon.

Le feed-back négatif entre marketing, habitudes de consommation, modèles de profitabilité destinés à satisfaire d'abord les financiers, la prédominance du court-terme, l'exclusion et le chômage rendent plus difficile toute action vers la transition qui soit économiquement et socialement supportable pour la majeure partie de la population. Toute remise en question de la consommation de masse a en effet des répercussions sur les personnes qui en tirent leur gagne-pain. La mode en est un exemple concret parmi de nombreux autres. De la production à la vente il y a des millions de personnes qui vivent avec des habits superflus qui remplissent nos armoires.

Il est important de rendre attractive l'économie de la durabilité, notamment en montrant quelle place et quel bonheur chacun peut y trouver. « Plus de liens et moins de biens » doit devenir un slogan souhaitable pour l'avenir. Le chemin de la transition doit parvenir à rassurer les PME, les salariés et les consommateurs, faute de quoi la peur du lendemain (perdre son emploi) occultera la peur du surlendemain (un monde devenu invivable). À titre d'exemple, la transition énergétique, indispensable pour sortir rapidement de la fatale dépendance du fossile et du fissile, génère une grande quantité d'emplois et à des qualifications très variées. Il en va de même pour l'économie de la fonctionnalité - à savoir le passage de l'obsolescence comme modèle commercial à la longévité par la conception modulaire des objets et leur réparabilité - ou encore la généralisation d'une agroécologie de proximité. Le commerce équitable est un modèle valable aussi pour le commerce Nord-Nord et l'habitat coopératif a pour vocation de disputer l'accès au sol au monde spéculatif. Autant d'activités de l'ESS, ou proches d'elle, qui existent déjà mais sont loin d'avoir atteint un taux de pénétration satisfaisant, et qui montrent très concrètement ce que peut être et ce que sera la transition vers l'économie écologique et sociale que nous ambitionnons.

Le but du commerce équitable est ainsi de préfigurer le commerce de demain. Celui de la culture bio qui est de montrer qu'elle peut nourrir le monde tout en générant de nombreux emplois supplémentaires. Rappelons que l'on gaspille 1/3 de la production alimentaire mondiale et que l'on utilise 1/3 de la production végétale mondiale à engraisser des animaux, ce qui a de plus un impact important sur le climat et sur notre santé, la consommation excessive de viande étant fortement déconseillée.

La première chose à faire pour entamer la transition, c'est de lister ces vecteurs de changement et de mieux les faire connaître. Face au « grand soir » invoqué par certains sans toutefois de plan concret pour sortir du modèle dominant, ce sont autant de « petits matins » dont il faut maintenant écrire le scénario. Et ce en offrant des espaces d'autonomie à partir desquels redéfinir les besoins vitaux et leur satisfaction, en montrant, sur la durée, comment fonctionner avec l'être humain tel qu'il est. Il s'agit donc d'identifier, dans chaque secteur où l'ESS est présente, les perspectives de progression et leurs conditions économiques, culturelles, financières et politiques.

La contribution de l'ESS à la transition

1. La première contribution de l'ESS sera ainsi de présenter concrètement ses réalisations et leur fonctionnement.
2. La seconde sera son changement d'échelle. Ceci signifie l'accroissement du nombre d'acteurs économiques sociaux et solidaires et le changement d'échelle, également, des acteurs actuels. Changer d'échelle ne signifie toutefois pas seulement, ou forcément, « croître » dans sa taille. Il est aussi possible de passer par la multiplication d'initiatives de taille limitée coopérant en réseau. Les organisations qui tiennent à garder une certaine taille peuvent ainsi s'attacher à diffuser leurs bonnes pratiques pour faciliter l'émergence d'organisations « sœurs », selon l'idée de réplique.
3. Ce que nous privilégions, en troisième lieu, est la prise systématique d'influence, sous toutes les formes possibles, au sein de la société et de l'économie telles qu'elles sont pour les faire évoluer. Par exemple au travers des choix de consommation au quotidien (banque, assurance, nourriture, habits, loisirs, etc.), de l'engagement citoyen ou de la participation aux espaces de décision telle que les coopératives.
4. Quatrièmement, il faut identifier les acteurs au meilleur potentiel et les motiver à s'allier et à coopérer pour progresser. Quiconque se réclame de la durabilité doit être en mesure de le démontrer à travers la qualité de ses produits, ses bonnes pratiques écologiques et sociales de production et en partageant sa volonté à surmonter les difficultés qui se présentent. C'est cela, le laboratoire de la transition : fait avec les acteurs existants, il vise à susciter en eux le désir de durabilité, de se l'approprier comme seule perspective réaliste et acceptable pour l'Humanité, et à travailler avec eux pour progresser dans la bonne direction.

Pour cela, il est indispensable de mettre en relation les acteurs actuels de la durabilité et ceux de l'ESS, mais aussi tous les acteurs potentiels, c'est-à-dire ceux qui voudraient, pourraient, devraient être intéressés par le DD et/ou l'ESS ; soit parce que leur histoire en a laissé des traces, soit qu'il y existe une sensibilité qui peut être (ré)activée et (re)dynamisée.

En premier lieu, l'attention de l'ESS se portera sur les organisations économiques ayant gardé une forme coopérative (dans la distribution, l'assurance, le crédit, etc.) et/ou ayant pour objectif de répondre à un besoin sociétal. Il s'agira de renforcer leur potentiel d'aller vers le DD et l'ESS et de les accompagner dans le domaine technique, éthique ou économique. Il s'agit aussi de soutenir les organisations dont l'engagement n'est que partiel, car focalisé à ce stade soit sur les questions sociales, soit sur les questions écologiques. De nombreuses raisons expliquent un engagement limité, la faiblesse ou la recherche d'une bonne image n'en est qu'une. À Genève même, on a constaté par exemple que des organisations constituées en SA peuvent avoir des engagements écologiques qui dépassent, en moyenne, ceux des associations sociales.

Au-delà des différences, c'est par la coopération entre ces acteurs qu'il sera possible d'atteindre la masse critique capable d'impulser la transition vers l'économie de la durabilité. Autrement dit, il s'agit d'accepter qu'aucune organisation n'est parfaite et que dès lors que l'engagement est sincère, il semble plus pertinent de s'attacher à progresser ensemble plutôt que d'en rester à l'inventaire des différences.

Enfin, viser un impact sociétal maximal est une perspective très différente de la logique dominante de croissance du PIB et de maximisation d'un profit pris comme seul indicateur de réussite économique. D'autres indicateurs de richesse doivent être considérés. Certains existent déjà et la critique du PIB est déjà ancienne et documentée¹⁶. Les termes même de croissance, et de son antithèse la décroissance, sont minés, car tous deux ne discriminent pas ce qui doit croître et ce qui doit décroître. Travailler à faire évoluer le cadre de référence est ainsi un autre axe clé de la transition.

Les consomm'acteurs et la transition

L'offre de biens et de services conformes aux critères de la durabilité et de l'ESS existe donc. Pour que la transition se fasse, les producteurs sociaux et solidaires doivent trouver davantage de clients. La demande actuelle doit fortement évoluer. Répondre à une éthique forte, assurer des salaires décents, payer les fournisseurs et les fournitures à un prix juste, produire selon des critères écologiques et sociaux des services et des biens utiles, cela implique que les consommateurs soient au rendez-vous, ce qui est loin d'être le cas actuellement. La marge de progression de l'autoproduction (énergétique et alimentaire notamment)¹⁷ reste elle aussi très importante. Si l'on veut donner réalité à la transition, la consomm'action doit devenir la règle.

Les marchés publics doivent aussi y contribuer et exprimer une priorité aux biens et services à impact écologique faible et sociétal fort, tant au niveau de leur production que de leur usage. Les entreprises de l'ESS elles-mêmes doivent veiller à se fournir auprès d'entreprises respectant ces mêmes engagements.

Au-delà de l'évolution des pratiques des entreprises, des politiques publiques incitatives doivent venir en soutien autour de l'économie, de l'emploi, de la fiscalité et de la gestion du territoire. Elles sont incontournables si l'on veut encadrer et stimuler une telle évolution. La transition implique clairement de nouvelles régulations locales et internationales pour soutenir et encadrer des nouvelles pratiques économiques. Là encore, ce sera à l'ESS d'y veiller. Le mouvement altermondialiste a apporté sa contribution au niveau global (avec les propositions de taxation sur les transactions financières, la moralisation des multinationales ou d'élimination des paradis fiscaux, etc.), apportons la nôtre au niveau local !

Autre enjeu de taille : les populations démunies, heureusement minoritaires en Suisse, ont des difficultés pour trouver le « bon produit », à un coût raisonnable, et privilégient les canaux de la distribution de masse et un bon marché souvent obtenu en externalisant ses coûts. Le travail social peut jouer ici un rôle déterminant : de machine à réinsérer - souvent en vain, il peut devenir un outil d'émancipation des plus modestes, pour leur fournir les moyens d'être acteurs, et non spectateurs, d'une transition visant à donner sa juste place à chaque être humain. Via les circuits courts, une relocalisation solidaire, le développement

¹⁶ Voir par exemple l'interview de D. Meda : La transition écologique exige d'en finir avec le culte du PIB, LRD no 50, 2013, pp. 10 à 15.

¹⁷ Actuellement le taux d'autoproduction alimentaire et énergétique de Genève est à environ 25%. Il y a donc de la place pour de nombreux nouveaux acteurs...

de l'autoproduction et de l'autoconsommation, les soutiens aux projets de coopératives d'habitation - pour ne citer que ces exemples -, il est souvent possible de concilier qualité et faibles revenus.

Cela a notamment été fait dans la réhabilitation de l'habitat dans nombre de pays du Sud, ou dans le domaine de l'autonomie alimentaire (notamment aux États-Unis, avec la réappropriation de sol urbain pour l'autoproduction). L'économie du troc ou les monnaies complémentaires sont encore d'autres pistes que nous pouvons esquisser vers la reconstruction du lien social et d'une économie du quotidien. Autant de chantiers dont l'ESS devra savoir se saisir.

Des éléments pour une feuille de route comme conclusion

Ce document explicite et contextualise les orientations prises au cours du printemps 2015 par les organes décisionnaires de l'ESS à Genève, à savoir :

- Notre volonté de participation active, informée et créative au débat sur les cadrages écologiques et sociaux à introduire dans les législations locales, nationales et internationales.
- La production et la diffusion de propositions innovantes sur l'emploi, la promotion économique, la politique d'achats, etc.
- La création de plateformes de contact avec des entreprises et groupements d'entreprises susceptibles d'entrer en dialogue sur la transition, avec pour seul critère une recherche sincèrement partagée d'avancer de manière réaliste vers une économie durable, sociale et solidaire et la participation à de telles rencontres et plateformes.
- Le positionnement clair de la Chambre autour de l'identité DD=ESS : « L'ESS met la durabilité au cœur de l'économie (locale). L'ESS est la voie vers la transition pour une société de la durabilité ».

Plus fondamentalement, il s'agit de construire l' « alliance économique de Genève et la région, pour la transition vers une économie de la durabilité » et de définir une feuille de route opérationnelle pour organiser l'atteinte de ces buts et pour trouver les ressources nécessaires à cette nouvelle ambition.

Partenaire actif d'Alternatiba, APRÈS-GE souhaite par la présente soumettre à large discussion le présent document approuvé par le Comité.